

**REPONSE à un membre
s'inquiétant de l'augmentation
des tarifs SI et voirie**

Verbier, le 3 décembre 2007

SI BAGNES – Augmentation des tarifs "voirie" et "électricité"

Monsieur,

J'accuse réception de votre dernier courrier de relance, suite à votre envoi du 18 octobre dernier; j'y réponds ce jour seulement en vous priant respectueusement d'excuser le retard mis à le faire.

La problématique que vous soulevez, tout à fait pertinemment, est en tous points semblable à celle que vous avez déjà abordée ce printemps au sujet de l'augmentation sensible du tarif d'électricité appliqué aux résidences secondaires: ces tarifs sont proposés par les SI à l'autorité politique, qui les adopte (avec ou sans discussion) et les impose aux assujettis que nous sommes. N'étant pas domiciliés à Verbier, nous n'avons pas notre mot à dire, ce qui est regrettable... Bien plus, comme je vous l'ai déjà expliqué, notre Association n'a pas, en tant que telle, la légitimité pour contester ces décisions politiques.

Il est vrai que, si nous étions informés des projets en discussion, nous pourrions faire part de notre avis, en argumentant l'inopportunité des augmentations en cause, ce qui n'empêcherait toutefois pas l'autorité politique de prendre sa décision dans le sens souhaité par les SI.

En réalité, la question essentielle est celle de l'information aux assujettis: en l'état elle est quasi inexistante; c'est en recevant les bordereaux et en les comparant aux précédents que l'on se rend compte, comme vous l'avez fait, que les augmentations sont massives!

Nous en avons déjà parlé cet été à l'un ou l'autre des membres du Conseil communal (exécutif). Nous allons réitérer, à l'occasion de sa présence à notre assemblée générale du 28 décembre prochain, nos remarques au Président de commune afin qu'à l'avenir au moins, notre Association soit prévenue des projets en cours, comme cela est déjà heureusement le cas en matière de police des constructions, par exemple.

La présente réponse ne vous satisfera certainement pas entièrement, j'en suis bien conscient.

Il n'en reste que, tout en vous remerciant de vos interventions, nous souhaitons toujours vous compter parmi nos membres fidèles. Il en va en effet de notre crédibilité que le plus grand nombre de propriétaires de résidences secondaires soit regroupé au sein de l'APCAV.

A cet égard, votre présence à la prochaine assemblée générale sera particulièrement appréciée.

Dans l'attente de vous y rencontrer, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

A P C A V

Le président:

Jean Daniel MARTIN

Copie pour information :

- à la Commune de Bagnes, par son Président Christophe DUMOULIN
- aux membres de l'APCAV, par insertion sur le site *apcav.ch*